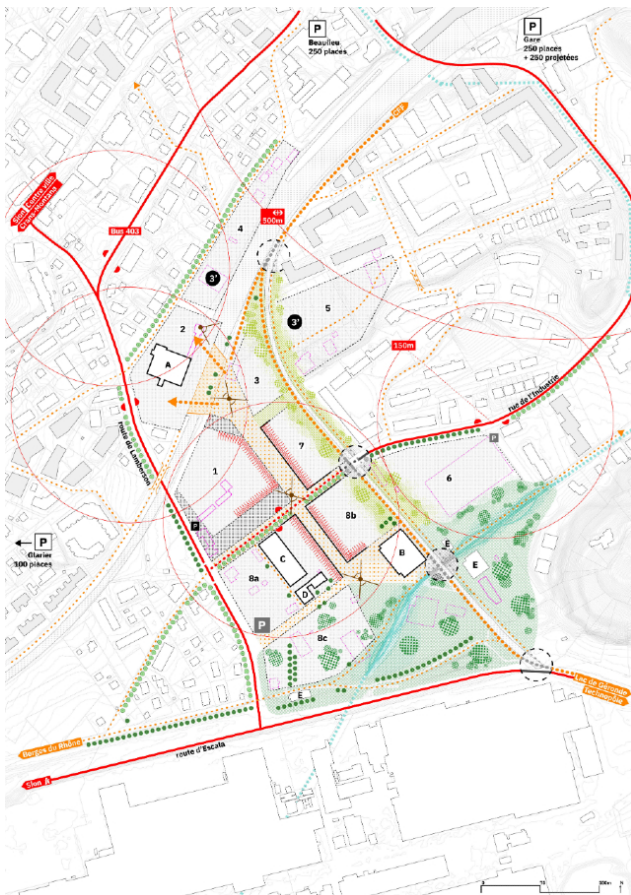




Image directrice



INSÉRER LE QUARTIER DANS SON ENVIRONNEMENT

- △ Insérer le quartier dans le grand paysage, en préservant les angles de vue
- Valoriser les alignements d'arbres existants
- Renforcer et valoriser la végétation (alignements, bosquets)
- Insérer le quartier dans le réseau routier
- Prendre appui sur le réseau de transport public existant
- Intégrer le quartier dans le réseau de mobilité douce en le complétant au fil des opportunités
- Réaliser des passerelles entre quartiers
- Aménager des passages à niveau sécurisés sur la voie de chemin de fer industrielle
- Prendre en compte les plans de quartiers existants et les bâtiments planifiés

RÉALISER EN PRIORITÉ L'ARMATURE DU QUARTIER

- 1. Planter la halle de glace et son parvis
- A. Rénover le bâtiment Usego pour y accueillir le Campus de l'école d'art (édhéa)
- 2. Examiner la possibilité d'étendre le Campus de l'école d'art (édhéa)
- Réaliser un passage sous-voies (localisation à préciser)
- Aménager par étape la Passeggiata, comme espace public central du quartier
- Réserver les rez-de-chaussée à des activités ouvertes au public
- P. Localiser et réaliser des parkings par étape au fur et à mesure des besoins

DÉVELOPPER LE QUARTIER PAR ÉTAPE

- Aménager la Voie verte au fil du temps
- Aménager le Parc du Bras-Noir par étape, au fur et à mesure des possibilités foncières
- B. Valoriser et intégrer le théâtre TLH au quartier
- Développer progressivement les projets dans les aires d'implantation
- 3. Aire d'implantation pour équipements publics
- 4-8. Développer progressivement les aires d'implantation à vocation mixte :
 - 4. Aire d'implantation Lamberson
 - 5. Aire d'implantation Platane Sud-Ouest
 - 6. Aire d'implantation Marais d'Itagne
 - 7. Aire d'implantation Condominiums Nord
 - Ba. « Eco-îlot » Movimax Ouest
 - Bb. « Eco-îlot » Movimax Est
 - Bc. « Eco-îlot » Sud

AUTRES ÉLÉMENTS

- Alignements architecturaux obligatoires
- Bâtiments à démolir
- Bâtiments à conserver
 - A. USEGO
 - B. TLH
 - C. Movimax
 - D. Divonne
 - E. Bâtiments de service
- Bâtiments à interroger (conservation ou démolition)